

19. Rapport de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités sur les travaux de sa trente-neuvième session

Décision pertinente : résolution 1987/35 de la Commission.

Documentation :

Rapport de la Sous-Commission sur sa trente-neuvième session (paragraphe 5 de la résolution 1987/35).

20. Droits des personnes appartenant à des minorités nationales, ethniques, religieuses et linguistiques

Décision pertinente : résolution 1987/47 de la Commission.

21. Mesures à prendre contre toutes les idéologies et pratiques totalitaires ou autres, y compris le nazisme, le fascisme et le néofascisme, qui sont fondées sur l'intolérance ou l'exclusivisme racial ou ethnique, la haine, la terreur, le déni systématique des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ou qui ont de telles conséquences

Décision pertinente : résolution 1986/61 de la Commission.

22. Services consultatifs dans le domaine des droits de l'homme

Décisions pertinentes : résolutions 1987/36, 1987/37 et 1987/38 de la Commission.

Documentation :

a) Rapport du Secrétaire général (paragraphe 4 de la résolution 1987/36);

b) Rapport du Secrétaire général (paragraphe 9 de la résolution 1987/37);

c) Rapport du Secrétaire général (paragraphe 5 de la résolution 1987/38).

23. Application de la Déclaration sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la conviction

Décision pertinente : résolutions 1987/15 de la Commission.

Documentation :

a) Rapport du Rapporteur spécial de la Sous-Commission (paragraphe 12 de la résolution 1987/15);

4

5

6

7

8

9

10

11